

• (3.40 p.m.)

Je suis au courant des conditions de certains petits bureaux de poste de ma circonscription. Nous devrions tenir compte du travail de nombreux employés de petits bureaux de poste, car trop souvent, ils doivent s'y tenir dix-huit heures par jour. Si des gens parcourent quinze milles pour obtenir leur courrier et arrivent à onze heures du soir, ils devraient pouvoir l'obtenir. Je suis certain que d'autres députés de petites agglomérations sont au courant de situations de ce genre et j'espère que ces employés recevront une rémunération suffisante.

J'aurais une autre recommandation à faire. J'ai beaucoup d'imagination cet après-midi. Je propose que dans les bureaux de poste les plus importants qui comptent un certain nombre d'employés, le maître de poste fasse plus qu'il ne fait actuellement et renseigne les employés sur les politiques et les méthodes administratives. S'il agissait ainsi, les motifs de griefs qui sont en grande partie attribuables à des malentendus, seraient éliminés, d'après moi. Cette proposition m'a été faite par des employés des Postes. Ils m'ont dit qu'ils ne se seraient pas conduits de telle et telle façon s'ils avaient su qu'ils n'étaient pas tenus de faire certaines choses. Je crois qu'il faudrait insister dans les bureaux de poste les plus importants sur la nécessité de renseigner les employés.

Comme d'autres députés, je soutiens qu'il faut reviser les contrats de courrier rural pour s'assurer que ces entrepreneurs touchent une rémunération suffisante. Je connais le cas d'un homme qui parcourt actuellement un circuit de 20 milles à la campagne pour livrer le courrier et qui touche moins qu'un de ces jeunes garçons des Débats qui viennent ici chercher nos notes. Cet entrepreneur doit circuler sur des chemins cahoteux de montagnes. J'ignore si d'autres touchent davantage pour ce travail mais, dans bien des cas, il faudrait majorer la rémunération de ces gens-là. Il faudrait reviser ces contrats de temps en temps, surtout dans les régions rurales où il se passe des choses qui échappent à l'attention des hauts fonctionnaires. Je veux parler des conditions locales comme les routes, le climat et ainsi de suite, surtout pendant l'hiver.

J'ai une autre proposition à faire. D'ailleurs j'en ai une foule, monsieur le président. Les municipalités assez importantes devraient être avisées de la politique du ministère concernant les service à domicile selon le nombre d'habitants, la méthode suivie et autres choses de ce genre. J'ai reçu des lettres d'un certain

nombre de municipalités qui se demandent si elles ont droit au service à domicile. Les municipalités qui ont presque le nombre d'habitants suffisant pour avoir droit à ces services devraient être mises au courant des politiques et méthodes du ministère.

L'année dernière, j'ai reçu des demandes en vue de la construction d'un nouveau bureau de poste à Montrose, un grand nombre de routes ont été reconstruites ailleurs et que de nombreux rajustements s'imposent, certaines collectivités ayant vu leur population augmenter tandis que d'autres l'ont vu diminuer. Je suis reconnaissant au ministre des réponses qu'il a données à mes lettres concernant la fermeture de certains bureaux de poste. Je crois que lorsque les gens comprennent les raisons de certaines actions, ils acceptent de meilleur gré la situation.

Nous avons noté dans notre district, qu'à la suite des travaux découlant de l'application du traité du Columbia, un grand nombre de routes ont été reconstruites ailleurs et que de nombreux rajustements s'imposent, certaines collectivités ayant vu leur population augmenter tandis que d'autres l'ont vu diminuer. Je suis reconnaissant au ministre des réponses qu'il a données à mes lettres concernant la fermeture de certains bureaux de poste. Je crois que lorsque les gens comprennent les raisons de certaines actions, ils acceptent de meilleur gré la situation.

J'ai aussi reçu des réclamations concernant la fermeture des bureaux de poste de Howser, Rosebery et d'autres encore. J'ai reçu également des lettres concernant la réorganisation des services postaux dans la région de Trail-Nelson, résultant, si je ne me trompe, de la réorganisation des services postaux dans toute la Colombie-Britannique. J'ai reçu une volumineuse correspondance à ce sujet et beaucoup de gens sont très inquiets au sujet de ces nouveaux arrangements. Il y aurait moyen d'éviter cela si les fonctionnaires supérieurs des Postes se concertaient. Ils sont, en effet, plus au courant de la situation générale des services postaux que des cas d'espèce. A mon avis, les habitants des petites municipalités, des villages et des districts devraient être tenus au courant des intentions du gouvernement en ce qui concerne la distribution du courrier.

J'ai reçu récemment une plainte peu ordinaire au sujet de la location de cases postales.

J'ai signalé la situation au ministre qui m'a adressé une réponse détaillée. C'est un point qu'on devrait certainement examiner.

Voici ce que m'écrivait en partie mon correspondant:

J'ai ici, à Castlegar, un cas patent qui n'est sans doute pas unique. Il s'agit d'un travailleur de passage, employé par l'Hydro de la Colombie-Britannique à la construction du barrage, qui a loué une case postale, a fait en ville certaines dettes et puis, un soir, est disparu.